

# **GASCOGNE**

Société anonyme

68, rue de la Papeterie

40200 Mimizan

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital**

Assemblée générale mixte du 24 juin 2021 – Résolution n°9

KPMG Audit IS  
Tour EQHO, 2 avenue Gambetta  
92066 Paris-La Défense Cedex  
S.A .au capital variable de 5 497 100 €  
775 725 417 R.C.S. Nanterre  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

# GASCOGNE

Société anonyme  
68, rue de la Papeterie  
40200 Mimizan

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 24 juin 2021 – Résolution n°9

---

A l'assemblée générale de la société GASCOGNE

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Mérignac et Bordeaux, le 30 avril 2021

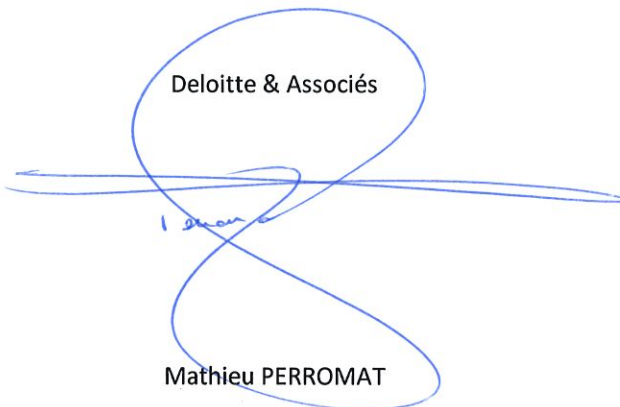
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS



Sébastien HAAS

Deloitte & Associés



Mathieu PERROMAT